

**Communiqué**  
**Pour publication immédiate**



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

**Centre aquatique du Lac à Sainte-Marthe-sur-le-Lac**  
**UN PROJET MULTIGÉNÉRATIONNEL EN HARMONIE AVEC LA NATURE!**

**Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le jeudi 25 février 2021** – C’est avec fierté que la mairesse, M<sup>e</sup> Sonia Paulus, présente les détails du Centre Aquatique du Lac dont la construction débutera en juin prochain sur un terrain transféré à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac en 2017 (en compensation aux fins de parc) et qui est adjacent au parc Félix-Leclerc. Réalisé grâce à une aide financière conjointe d’Ottawa et de Québec totalisant 6 M\$, ce grand projet porteur d’avenir pour toutes les générations de Marthelacquoises et de Marthelacquois devrait ouvrir ses portes vers la fin de l’année 2022.

**Un lieu multigénérationnel!**

Très attendu des citoyennes et des citoyens de toutes les générations, le nouveau centre aquatique comprendra quatre bassins, dont le principal constitué de huit couloirs de 25 m de longueur et de plateformes de plongeon, permettant l’entraînement de haut niveau et la tenue de compétitions régionales. Annexés au bassin principal, trois bassins récréatifs feront la joie des enfants, des adolescents et des amateurs de nage à contre-courant. De plus, le Centre Aquatique du Lac se destinera à toute la population, avec son vestiaire universel, sans égard à l’âge ou la condition physique, et sera spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite, en respect du concept d’accessibilité universelle.

**En harmonie avec la nature**

Le Centre Aquatique du Lac a été conçu pour refléter l’âme de la ville et de ses résidents, tant dans le choix de l’emplacement, près du parc Félix-Leclerc et de la piste cyclable, que dans le design du projet. La proximité du lac, des arbres et de la nature qui se dégage des plans et maquettes plaira assurément à tous. L’aménagement et l’orientation de l’édifice mettront en valeur l’environnement naturel tout autour, et l’abondante fenestration renforcera le sentiment de proximité avec l’extérieur. Un réaménagement du parc Félix-Leclerc est prévu dans le projet, ainsi qu’un aménagement paysager incluant une plantation massive de nouveaux arbres.

### **Échéancier**

La conception du projet (architecture et ingénierie) est assurée par le consortium TLA + Coursol Miron et la firme de génie GBI. La prochaine étape pour la réalisation du projet consiste en l'appel d'offres pour la construction du bâtiment. La première pelletée de terre est attendue pour le mois de juin 2021 et l'on vise une ouverture officielle à la fin de 2022, la construction devant s'échelonner sur 18 mois.

### **Citation :**

« Je sais à quel point le centre aquatique est largement souhaité de la part de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, car ils m'en parlent régulièrement. C'est un projet qui me tient à cœur, d'autant plus que nous le faisons en respectant l'environnement et surtout à l'image des Marthelacquoises et des Marthelacquois : un projet à dimension humaine. Nous voulons un beau centre qui générera des moments de plaisirs, de détente et de dépassement de soi, en plus de susciter la fierté au sein de notre population.»

*M<sup>e</sup> Sonia Paulus, mairesse de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.*

**-30-**

### **Source**

Geneviève Béala

Responsable des communications et des relations avec les citoyens

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Tél. : 450 472-7310, poste 109